

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Magali Reghezza-Zitt et Sébastien Velut

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure, **durée de passage devant le jury** : 30 minutes dont 20 d'exposé et 10 de questions.

Types de sujets donnés : cartes et documents annexes

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : atlas scolaire

10 candidats ont choisi cette année de présenter l'épreuve de géographie en option à l'oral, soit un peu moins que l'an passé. Pourtant les notes attribuées par le jury, entre 9 et 19 sont très honorables et permettent à des candidats sérieusement préparés de tirer leur épingle du jeu.

Comme les années précédentes, les sujets s'organisent presque tous autour de cartes topographiques au 1 : 25 000, à l'exception d'une carte au 1 : 100 000. Les sujets proposés présentent une grande variété dans les thématiques (espaces urbains et ruraux, littoraux, montagnes, régions industrielles) et les régions, y compris l'Outre-Mer qui pose manifestement des problèmes aux candidats – ce dont le jury tient compte dans sa notation. Les cartes sont généralement accompagnées de documents destinés à compléter ou orienter la présentation : la plupart des candidats les intègrent assez habilement dans leur présentation. Certains proposent même des petits schémas explicatifs, souvent très opportuns.

Le jury attend des exposés de vingt minutes au plus, pour laisser le temps à l'entretien, mais des présentations plus courtes ne sont pas pénalisées si elles sont consistantes. Le plus important est la capacité des candidats à rendre compte de façon synthétique, avec un plan et un vocabulaire approprié, des principaux thèmes repérables sur une carte. Il ne s'agit pas de faire un exposé exhaustif, suivant des rubriques toutes faites, mais bien de choisir – au risque de se tromper, il est vrai ! – des lignes de force auxquelles rattacher les principaux éléments d'organisation de l'espace cartographié. Cet exercice requiert bien évidemment une connaissance préalable de la géographie régionale de la France, y compris de la géographie administrative, qui donne parfois d'utiles indications. Il convient également de maîtriser les grands mécanismes physiques qui façonnent des paysages caractéristiques (fleuves, littoraux, plaines et montagnes). Le jury est également sensible à la culture générale des candidats, capables de rappeler à bon escient des faits marquants, des éléments d'histoire politique récente ou des phénomènes historiques de longue durée éclairants pour les régions proposées. Une connaissance élémentaire de certaines techniques industrielles ou agricoles, ou d'aménagement de l'espace (par exemple pour le contrôle des eaux) est également appréciée.

Le commentaire de carte n'est pas seulement un exercice de lecture de la carte : il doit mobiliser toutes les connaissances accumulées par les candidats, et pas seulement en géographie. Il fait aussi appel à leur capacité de réflexion. C'est ce qui en fait l'intérêt car il permet de montrer à la fois la précision dans la lecture et la capacité de synthèse. On se doute bien que les candidats au concours sont encore en train de compléter leur culture, et le jury s'efforce de les pousser dans l'entretien jusqu'au bout de leurs connaissances. Cet entretien n'a pas pour but de pénaliser le candidat, mais cherche à le faire revenir sur certains points jugés insuffisants dans sa présentation ou à estimer sa capacité de réaction et de raisonnement. Cela étant, nombreux sont les candidats qui emportent la conviction et obtiennent d'excellentes notes.

Liste des sujets proposés :

Carte IGN au 1/25000° + Documents annexes : Avignon/Châteauneuf-du-Pape 3041 OT, Lons-le-Saunier/Poligny/Reculée de Baume 3226 ET, Avallon/Vézelay/PNR du Morvan 2722ET, Saint-Nazaire/Pornic/Côte de Jade 1123 OT, Île-de-Noirmoutier/Beauvoir-sur-Mer/Bourneuf-en-Retz/Marais breton 1125 OT, Sète/Cap d'Agde/Étang de Thau 2645 ET, Les trois vallées/Modane/Parc national de la Vanoise 3534 OT, Dammartin-en-Goële 2413 OT, Porto-Vecchio/PNR de Corse 4254 ET ; **Carte IGN au 1/100000° + Documents annexes :** Cayenne/Kourou 84014